

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 FEVRIER 2024

N° 2024-011

L'an deux mil QUATRE, le NEUF du mois de FEVRIER, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation :

29/01/2024

Date d'Affichage :

29/01/2024

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Philippe HERITIER, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD

Absent excusé : Monsieur David PETITON

Pouvoir : Monsieur David PETITON à Monsieur Philippe HERITIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : ENCAISSEMENT DE CHEQUES

Nous avons réceptionné plusieurs chèques de la part de Groupama suite à des sinistres :

- 4798 € - acompte sur la réparation de l'abri bus
- 170 € - remboursement franchise abri bus
- 521.04 € - acompte sur la réparation de la borne incendie des Belles Etentes
- 170 € - remboursement franchise borne incendie des Belles Etentes

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour l'encaissement des chèques.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

Maire

